



Direction des Affaires Culturelles

2025 DAC 399 Subventions (300.000 euros) à 56 associations et 4 organismes pour la mise en œuvre de 61 projets au titre de Culture et Solidarités 2025, et signature de 23 conventions.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Adossée au **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion** de la ville de Paris initié en 2015 et renouvelé en juin 2023, l'ambition de **l'enveloppe Culture et Solidarités** est de soutenir des actions qui permettent de favoriser l'accès et la participation active des Parisien.nes en situation de vulnérabilité à la vie culturelle et artistique dans le respect des droits culturels. Il s'agit aussi de contribuer à lutter contre le sentiment d'illégitimité éprouvé par certain.es dans un environnement artistique. La participation active à des projets artistiques et culturels, l'accès à des pratiques amateurs, l'ouverture à un patrimoine artistique contribuent à rompre des isolements, à construire des liens, à renforcer la confiance, à faire levier dans un projet d'insertion socio professionnelle, et d'une manière générale agit en faveur de la lutte contre l'exclusion ou les déterminismes sociaux. L'ensemble participe du renforcement de la cohésion sociale.

La présente délibération propose de financer des projets s'inscrivant autour des enjeux suivants :

- Mettre à disposition les ressources culturelles et promouvoir des offres culturelles « hors les murs » dans des lieux qui accueillent des personnes fragilisées et empêchées (hôpitaux, prisons, CHRS, EHPAD etc.)
- Donner à chacun.e les outils pour intégrer ces ressources culturelles et les partager via la médiation culturelle ;
- Favoriser les pratiques artistiques de toutes et tous ;
- Donner le droit à toutes et tous de participer à la vie culturelle et le droit de participer à la co-construction des politiques culturelles.

Portés principalement par des structures culturelles et artistiques, les projets associent étroitement les partenaires du champ social et se caractérisent pour certains par un ancrage local fort. Ils ciblent plus particulièrement les publics suivants :

- Des personnes accueillies dans des structures sociales d'accueil, d'accompagnement ou d'hébergement
- Des jeunes en vulnérabilité
- Des personnes inscrites dans un parcours migratoire
- Des personnes sous-main de justice
- Des personnes âgées, notamment résidents d'EHPAD
- Des femmes isolées
- Des personnes en soin hospitalier

Certains projets ciblent également le grand public avec la volonté de mixer les publics.

CULTURE ET SOLIDARITES

1 – Personnes accueillies dans des structures sociales d'accueil, d'accompagnement ou d'hébergement, dont la Halte femme de l'Hôtel de ville et le Plan d'Urgence Hivernal :

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association COOPERATIVE DE RUE ET DE CIRQUE (13e), pour la mise en place d'actions artistiques et culturelles construites avec et pour les centres d'hébergement partenaires de 2R2C.

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association HARMONIES ITINERANTES (19e), pour l'organisation de 8 soirées musicales à destination de personnes marginalisées accueillies à la Moquette.

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association LA CHORBA (12e), pour l'organisation d'activités culturelles dans le cadre de l'accueil et de la distribution alimentaire dans les lieux culturels de Paris Centre

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association LA CLOCHE (11e), Pour la formation de lieux culturels à l'accueil de personnes en situation de précarité, pour l'organisation d'une émission de radio et d'une chorale et pour un projet photographique retraçant le projet.

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE (18e), pour l'organisation de six soirées cinéma dans le centre d'accueil de la porte de Saint-Cloud et d'une sortie au festival Cinéma du Réel.

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association LA LOGE CDC PRODUCTIONS (11e), pour l'animation par deux musiciennes professionnelles, d'ateliers musicaux bimensuels participatifs dans les salons de la Halte des femmes à l'Hôtel de Ville.

Subvention de **2.500 euros** en faveur de l'association ROKA (20e), pour l'organisation d'un atelier cinéma de 5 à 10 jours et la création collective d'un film pour les publics du CHRS Poterne des Peupliers et du CS 13 solidaire.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association UNTITLED MOMENTS (Hors Paris), pour la réalisation d'un projet de musique et de danse qui permet aux bénéficiaires (CHU et centre d'hébergement) de participer à 6 ateliers de Krump suivis d'une restitution en spectacle dansé.

2 – Projets ciblant plusieurs catégories de personnes vulnérables

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association ASSOCIATION DE PREVENTION DU SITE DE LA VILLETTE APSV (19e), pour la co-construction et mise en œuvre de parcours favorisant la socialisation culturelle et l'inclusion sociale, notamment sur le site de La Villette.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association 3027 (TROIS MILLE VINGT SEPT) (20e), Pour l'organisation hebdomadaire d'activités artistiques et culturelles gratuites et ouvertes à tou.te.s.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION L'ESPACE ET LA REINSERTION DES MALADES ADDICTIFS (19e), pour l'organisation de 23 ateliers (peinture, langage corporel, création musicale, écriture, photos, théâtre) animés par des bénévoles et des artistes à l'attention de personnes souffrant d'addictions.

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON (12e), pour la réalisation d'ateliers, de parcours et de stage de pratique artistique à destination de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion.

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association ATELIER DE RECHERCHE ET DE CREATION POUR L'ART LYRIQUE ARCAL (20e), pour l'organisation de spectacles et d'ateliers de théâtre et d'art lyrique avec Les Restos du cœur et la cité médico-sociale du 14e.

Subvention de **7.000 euros** en faveur de l'association CULTURES DU COEUR-PARIS (15e), pour une billetterie solidaire notamment autour du cinéma et l'organisation de sorties culturelles en groupe accompagnées par des étudiants en école de cinéma.

Subvention de **5.000 euros** en faveur de l'association LE MUSEE EN HERBE (PC), pour l'organisation de visites guidées de l'exposition du Musée en herbes, l'animation d'ateliers artistiques (réalisation de fresques, arts plastiques) en lien avec des artistes, la distribution de billets d'entrée pour le musée, l'organisation de mini expositions avec des actions hors les murs, en partenariat avec la Halte humanitaire, Culture du Coeur, Savoir Pour Réussir, les Restos bébés du coeur et le Foyer des Récollets.

Subvention de **5.000 euros** en faveur de l'association MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE (18e), pour la réalisation d'un projet artistique et citoyen de territoire centré sur le projet "Rencontrer l'ours" de l'artiste Stefania Becheanu : à destination d'un public notamment jeune et permettant la valorisation et la promotion de la musique contemporaine.

Subvention de **15.000 euros** en faveur de l'association MAISON DE LA POESIE (PC), pour l'organisation d'ateliers d'écriture incluant une rencontre avec des écrivain.es autour de différentes thématiques.

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association MOUVEMENT ATD QUART MONDE (Hors Paris), Pour la production d'une pièce de théâtre par des personnes en situation de précarité et sa restitution.

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association MUSIQUE ENSEMBLE 20EME (20e), pour l'organisation de 50 répétitions de musique en groupe, l'organisation de 3 bals intergénérationnels et 10 restitutions (concerts) dans des structures du champ social (EHPAD, café social Ayyem Zamen ...)

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association PETIT BAIN (13e), pour l'organisation d'ateliers de cocréation musicale et de concerts organisés dans des centres d'hébergement et de visites guidées du Petit Bain.

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association PETITS OISEAUX PRODUCTION POP (Hors Paris), pour la programmation d'un spectacle participatif et de 5 ateliers de danse pour des publics en situation de fragilité dans le cadre du Festival des arts de la rue Nocturbaines.

Subvention de **1.500 euros** en faveur de l'association PIECES A EMPORTER (19e), pour la tenue de 40 spectacles pluridisciplinaires en lieu de vie et de sociabilité (appartements, hôtels sociaux ou centres sociaux) suivis d'échange entre les publics et les artistes.

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association PRO QUARTET CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE (10e), pour l'organisation de concerts de musique classique auprès de personnes suivies par le Samusocial et leur inclusion dans les répétitions.

Subvention de **5.000 euros** en faveur de l'association THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS (5e), pour la programmation de spectacles et d'ateliers de marionnettes à destination notamment d'une résidence autonomie, un club seniors du 5e et le local des Compagnons de la moquette.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association THEATRE DU ROND POINT (8e), pour la mise en place d'ateliers de danse à destination de publics en situation de précarité et leurs restitution au théâtre et en plein air.

Subvention de **5.000 euros** en faveur de l'association THEATRE SILVIA MONFORT (15e), pour l'organisation de résidences d'artistes avec des partenaires engagés dans la santé et la grande précarité, autour d'un projet musical et d'un projet circassien.

3 - Des jeunes en vulnérabilité, de l'ASE et des mineurs non accompagnés

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association SAMU-SOCIAL DE PARIS (12e), pour l'initiation aux techniques photographiques, pour la réalisation d'autoportraits de mineurs hébergés et leur exposition.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association DIXLESIC AND CO (14e), pour la réalisation d'un projet de création théâtrale avec des jeunes de la Mission Locale du 14e arrondissement, dont l'accompagnement artistique et pédagogique de 6 mois est géré notamment par l'Opéra de la Parole.

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association LA SOURCE PARIS (14e), pour l'organisation par des artistes professionnels, de 4 ateliers artistiques de créations collectives avec restitutions à destination d'enfants défavorisés.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association L'ETE PARISIEN (19e), pour la mise en place d'un projet participatif chorégraphique avec des jeunes d'un quartier prioritaire de la ville Paris 19ème et des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Association Droits à l'école dans le cadre du festival Paris l'été 2025.

Subvention de **5.000 euros** en faveur de l'association THEATRE IRRUPTIONNEL (Hors Paris), pour la tenue d'un stage de théâtre d'été auprès de publics en situation de précarité dans le cadre du Festival du Théâtre de Verdure

4 – Des personnes inscrites dans un parcours migratoire

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association ARTISTIQUE THEATRE (20e), pour la mise en place d'ateliers de danse contemporaine à destination de personnes réfugiées et leur restitution sous forme de performances.

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association ASSOCIATION LA LOUVE AIMANTEE (19e), pour la mise en place d'un projet collectif et participatif mobilisant des personnes inscrites dans un parcours migratoire, associant lecture, théâtre, performance et danse et des sorties culturelles.

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association CLOWNS SANS FRONTIERES (19e), pour l'animation d'ateliers mensuels (acrobatie, danse, mime, art clownesque), des visites d'expositions, la participation à des spectacles d'art de la rue pour des personnes inscrites dans un parcours d'exil accompagnées par le Centre Primo-Levi.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association DANCE THERAPY (Hors Paris), pour la mise en place d'ateliers socio éducatifs de dynamisation sociale et de médiation culturelle par la danse de femmes exilées ukrainiennes.

Subvention de **1.500 euros** en faveur de l'association FABRIK THEATRE (Hors Paris), pour la mise en place d'ateliers hebdomadaires de théâtre et des représentations de Fables de la Fontaine en direction de personnes apprenant le français, inscrites dans un parcours d'exil.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association HAGIA SOPHIA (19e), pour l'animation d'ateliers de théâtre et une réécriture collective d'Antigone, avec une équipe d'artistes réfugiés et un chœur de non professionnels.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association HIP & HOP (Hors Paris), pour l'organisation d'ateliers de théâtre gestuel hebdomadaire, pour la réalisation d'une comédie musicale et restitution sous forme d'un ciné Karaoké, à destination de personnes primo-arrivantes apprenant le français.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association LA COMPAGNIE DES TROPES (15e), pour l'organisation d'ateliers et de sorties au théâtre dans le cadre d'une initiation à l'écriture de plateau et d'un travail autour de l'improvisation.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association LE MONDE EN TÊTES (11e), pour la mise en place d'ateliers d'écriture auprès de personnes issues de parcours migratoires, pour l'édition de leurs productions sous forme de livrets et leur lecture dans le cadre d'un spectacle.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association L'INTESTINE (18e), pour la mise en place d'ateliers de danse en marge de petits-déjeuners solidaires et leur restitution itinérante.

5 – Des femmes isolées

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association L'ONDE ET CYBELE (18e), pour la mise en place d'un travail de médiation, d'ateliers de chant et de restitutions publiques à destination de femmes isolées (notamment en QPV).

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association RACINES BARBARES (18e), pour la mise en place d'ateliers de création d'histoires plurilingues avec des mères isolées, pour la création d'un récit illustré narré et chanté et pour la réalisation d'un spectacle de contes chantés.

CULTURE ET JUSTICE

5 - Centre Pénitentiaire de Paris La Santé, Melun, et personnes sous-main de justice :

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association ATELIER DU PLATEAU / THEATRE ECARLATE (19e), pour l'organisation d'ateliers de création sonore avec de la musique et des témoignages et l'organisation de 2 restitutions avec des musiciens et à destination de détenus.

Subvention de **7.000 euros** en faveur de l'association J'ENTENDS LE SOLEIL ... (15e), pour la mise en place d'ateliers de création musicale et d'expression corporelle à destination des détenus de la Maison d'Arrêt de Paris-La Santé et leur restitution dans le cadre d'un concert accompagné d'un spectacle dansé.

Subvention de **5.000 euros** en faveur de l'association LA LUCARNE D'ARIANE (19e), pour la mise en place d'un accompagnement par la culture via la participation à des représentations et des rencontres dans des lieux culturels ainsi que l'accompagnement d'artistes dans leur processus de création et à la diffusion de spectacles professionnels.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association LA SIRENE DE PARIS (14e), pour la tenue d'un concert en établissement pénitentiaire, pour la mise en place d'ateliers de création artistique auprès de détenus et leurs restitutions au sein et hors de l'établissement.

Subvention de **4.000 euros** en faveur de l'association LES IMPATIENS (5e), pour l'organisation d'ateliers qui proposent la conception, la production et la fabrication d'un magazine graphique d'expression libre avec les personnes détenues à Paris-La Santé.

Subvention de **9.000 euros** en faveur de l'association LES YEUX DE L'OUÏE (19e), pour l'organisation, à destination de personnes détenues, d'un stage et d'ateliers d'initiation au langage et à la pratique du cinéma, l'organisation de 6 séances de projections collectives, la programmation de 6 films pour diffusion en interne.

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association L'ESPRIT JAZZ (13e), pour la mise en place d'ateliers de médiation autour de la musique de jazz, l'organisation d'un concert et d'une restitution, à destination de personnes en situation de détention de la Maison d'arrêt de Paris La Santé.

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association L'IMPOSSIBLE (19e), pour l'organisation de 32 ateliers de pratique artistique (improvisation, créations sonores et photographiques, écriture) et restitutions dans la Maison d'arrêt, avec des artistes à la Maison d'arrêt de la Santé.

Subvention de **10.000 euros** en faveur de l'association LIRE POUR EN SORTIR (PC), pour la mise à disposition d'une offre de lecture aidant à une réinsertion durable, l'organisation d'actions collectives et culturelles co-construites avec les détenus et 62 heures d'ateliers de conversation mobilisant 20 bibliothécaires.

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association MICHAEL ANDRIEU (Hors Paris), pour la mise en place d'ateliers de création musicale accompagnant des extraits de films auprès de détenus et leur restitution lors d'un ciné-concert dans l'établissement de détention.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association RISQUER LA VARIATION (Hors Paris), pour la production d'un spectacle musical électro-rock avec des personnes détenues et sa représentation ouverte aux proches.

CULTURE ET SANTE

6 - Séniors en perte d'autonomie, dépendants :

Subvention de **1.500 euros** en faveur de l'association A L'AVENIR (PC), pour la co-crédation d'une piéce de théâtre intergénérationnelle avec une résidence seniors via des ateliers hebdomadaires, 2 représentations et 4 sorties culturelles.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association COMPAGNIE DES MARLINS (Hors Paris), pour la création d'un spectacle autour du personnage de Manon Rolland avec des personnes âgées d'un Club Seniors : animation d'un atelier choral, ateliers de théâtre, participation à 6 représentations.

Subvention de **1.500 euros** en faveur de l'association COMPAGNIE THEATRALE L'EMBARCADERE (13e), pour le soutien au travail de création d'une piéce de théâtre avec résidence dans l'EHPAD du CASVP Cousin de Méricourt et 3 représentations.

Subvention de **3.000 euros** en faveur de l'association L'ETOILE DU NORD (18e), pour l'organisation, à destination des publics des deux résidences de l'association Les Petits Frères des Pauvres, d'ateliers hebdomadaires de théâtre et de danse, une restitution à l'Etoile du Nord et l'organisation d'un parcours spectateur (programmation Etoile du Nord).

Subvention de **1.500 euros** en faveur de l'association OM PRODUCK (Hors Paris), pour la mise en place d'ateliers de lecture, écriture et de mise en scène en EPHAD et leur restitution festive par les résidents.

7 – Des personnes accueillies dans des structures hospitalières :

Subvention de **2.000 euros** en faveur de l'association LA LOGE CDC PRODUCTIONS (11e), pour l'organisation d'ateliers musicaux à destination d'enfants hospitalisés.

Subvention de **6.000 euros** en faveur de l'association LE CONCERT SPIRITUEL (PC), pour l'animation durant un an d'interventions musicales et pédagogiques auprès des enfants hospitalisés de l'hôpital Necker : ateliers musicaux au chevet, concerts sur paliers, à l'auditorium, contes musicaux.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe.

La Maire de Paris